

La ratification du traité CECA aux Pays-Bas

Légende: Le 13 octobre 1951, seuls les élus communistes se montrent hostiles au traité instituant la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) que les autorités néerlandaises soumettent à ratification parlementaire.

Source: Le traité CECA devant les parlements nationaux. Luxembourg: Assemblée Commune CECA-Division études, information et documentation, 1958. 187 p. p. 22.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_ratification_du_traite_ceca_aux_pays_bas-fr-f9e23e3b-f7dd-4056-b8df-3b470f601f53.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

La ratification du Traité CECA aux Pays-Bas

Assemblées	Événements
Seconde Chambre des États Généraux	
	Projet de loi déposé le 17 juillet 1951
	Débats publics les 30 et 31 octobre 1951
	Vote final: adopté par 62 voix contre 6
Première Chambre des États Généraux	
	Débats publics les 12, 13 et 19 février 1952
	Vote final: adopté par 36 voix contre 2